

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE DE GESTION

Fondée en 2012, Capital Grand Est est une société de capital-investissement, dont l'objectif est d'accompagner les entreprises régionales du Grand Est à développer et pérenniser leur activité.

Au travers des différents fonds dont elle assure la gestion, Capital Grand Est a déjà réalisé une soixantaine d'investissements dans des PME et start-ups de la région Grand Est.

Les interventions en fonds propres de Capital Grand Est s'inscrivent dans une démarche globale de renforcement de l'économie locale, de création durable d'emplois sur le territoire, et de prise en compte croissante des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Capital Grand Est accompagne les entreprises sur une durée moyenne de 5 à 7 ans, et fonde ses relations partenariales sur des valeurs intangibles, parmi lesquelles la qualité des relations humaines, l'intégrité, le respect de l'identité et de la culture des entreprises, et la responsabilité sociale, environnementale et actionnariale.

Les équipes de Capital Grand Est développent des relations de proximité avec les participations, et nourrissent un lien étroit et durable avec leurs dirigeants, ainsi qu'avec l'écosystème régional qui participe à la création de valeur.

Capital Grand Est est signataire des Principes pour l'investissement responsable (UN-PRI) depuis février 2022, de la Charte sur la Parité de France Invest ainsi que de la Charte Déontologique de Bpifrance Investissement.

2. PRINCIPES ET OBJECTIFS DE LA DEMARCHE ESG

La présente charte vise à définir et formaliser notre démarche ESG - Environnementale, Sociale et de Gouvernance, en explicitant les objectifs et l'évolution de la gestion associée.

Notre démarche d'investissement responsable s'inscrit en cohérence avec les objectifs historiques de Capital Grand Est, à savoir la recherche de développement économique, d'impact local et de création durable de valeur. Nous sommes en effet convaincus qu'encourager la croissance durable aux côtés de nos participations a un impact positif réel et engendre une création de valeur à long terme

La mission de l'ensemble de nos collaborateurs est de guider notre gestion et nos participations vers un comportement plus responsable, notamment sur les sujets d'ESG, et inscrire cette démarche dans une évolution continue, dynamique et vertueuse.

Notre engagement de réaliser des investissements en cohérence avec notre démarche et nos valeurs est concrétisé par une analyse préalable et une évaluation régulière des indicateurs ESG, d'une part pour notre propre fonctionnement en tant que société de gestion, et d'autre part pour l'ensemble des opportunités d'investissement que nous analysons.

Cette évaluation régulière, permettant d'apprécier une démarche de progrès, constitue une base de dialogue pour les échanges menés par Capital Grand Est pour accompagner nos participations dans leur développement. A ce stade, cette évaluation est indicative mais n'est pas contraignante ni dans la sélection des participations ni dans leur suivi.

3. MISE EN ŒUVRE DE NOTRE DEMARCHE ESG DANS NOS INVESTISSEMENTS

Nous avons défini une démarche ESG qui se décline en plusieurs volets pour les participations de nos portefeuilles :

- la mise en place d'exclusions sectorielles,
- une évaluation systématique des enjeux ESG en phase de préinvestissement (Due Diligence ESG)
- un suivi annuel de l'évaluation des indicateurs ESG.

a. Exclusions sectorielles

Souhaitant inscrire notre action dans une démarche éthique et responsable, nous avons décidé d'exclure du périmètre d'investissement les secteurs suivants :

- Les activités associées à l'extraction minière et à la combustion du charbon ;
- La production ou la vente de tabac ou de cannabis y compris à des fins thérapeutiques ;
- La production ou la vente d'alcool ou de produits dérivés ;
- La production ou de la vente d'armes ou de munitions quelles qu'elles soient ;
- Les jeux d'argent.

b. Evaluation ESG en phase de préinvestissement

En phase d'évaluation des opportunités d'investissement, nous réalisons une analyse ESG, en nous appuyant sur l'expertise de notre partenaire Ethifinance.

Au moyen d'une évaluation multicritères permettant de mettre en lumière les enjeux ESG quotidiens relatifs à chacun de nos investissements, nous évaluons le positionnement relatif des potentielles participations de Capital Grand Est par rapport à leurs pairs en matière d'ESG.

Cette évaluation, réalisée notamment par le biais d'une grille d'analyse composée d'une quarantaine de questions, permet d'établir un profil et une note ESG, et fait partie des due diligences systématiques que nous réalisons avant tout investissement.

La profondeur de l'analyse est ajustée en fonction de la taille de l'entreprise et de sa maturité ESG. Cette évaluation permet d'identifier les points forts et les points d'attention de l'entreprise, données qui orienteront le dialogue mené par nos collaborateurs avec les dirigeants des participations, en fonction et en cohérence avec les objectifs déterminés.

c. Suivi ESG annuel

L'évaluation ESG réalisée initialement pour chaque participation fait annuellement l'objet d'une mise à jour, de manière à suivre la progression de l'entreprise en matière extra-financière.

Les informations collectées par le biais de cette évaluation permettent d'alimenter un dialogue vertueux entre nos collaborateurs et les entrepreneurs accompagnés, et d'identifier et quantifier la progression des participations en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

Nous souhaitons en effet inciter les participations à progresser en matière de RSE et de prise en compte des aspects ESG dans leur développement, et inscrivons formellement cette démarche dans les pactes d'associés avec nos partenaires. Ce suivi annuel vise dans un premier temps à accompagner et structurer la démarche des participations puis à leur apporter une aide pour la renforcer.

Annuellement, nous établissons la performance ESG consolidée des participations de chacun de nos fonds sous gestion, et partagerons ces données avec les parties prenantes de ces fonds, et opportunément avec les futurs partenaires de ces participations.

4. NOS ENGAGEMENTS ESG AU SEIN DE CAPITAL GRAND EST

En cohérence et en continuité avec la mise en œuvre dans la sélection et le suivi des participations, Capital Grand Est décline dans son organisation interne sa volonté d'être un acteur responsable. Cela se traduit par la mise en place d'objectifs et du suivi de leur évolution.

a. Démarche RSE

Nous avons structuré notre propre politique RSE et établi des indicateurs et objectifs d'amélioration relatifs aux facteurs environnementaux et sociaux. Celle-ci témoigne notamment d'une démarche interne responsable et bienveillante envers les salariés.

Sur le plan environnemental, nous nous engageons à adopter un comportement responsable, en limitant notre empreinte environnementale.

Cette démarche se traduit par exemple par une optimisation des déplacements professionnels, et le renouvellement du parc automobile avec des véhicules moins polluants et un renouvellement décalé. La société de gestion a également mis en place des actions concrètes et suivies pour sensibiliser et inciter l'ensemble des collaborateurs à des éco-gestes (tri et recyclage des déchets, dématérialisation des documents, réunions à distance, mise hors tension des équipements IT...etc.).

Sur le volet social, nous avons établi un plan de formation permettant aux collaborateurs de se perfectionner dans leur métier et de gagner en expertise. La société de gestion attache également une importance à la parité hommes/femmes dans nos équipes, et à la qualité de vie au travail des collaborateurs. Une charte relative au télétravail a ainsi été mise en place en 2021.

Enfin, nous appliquons une démarche responsable dans notre politique d'achats, et privilégions des fournisseurs de biens et services locaux. Cela s'inscrit en cohérence avec notre ambition de privilégier et soutenir l'économie locale.

Capital Grand Est entend approfondir sa démarche RSE, la faire progresser, et responsabiliser l'ensemble des collaborateurs pour une mise en œuvre efficiente.

b. Portée de la démarche ESG

La présente charte d'investissement responsable s'applique aux investissements réalisés depuis 2021 par les véhicules d'investissement gérés par Capital Grand Est, et à l'ensemble des collaborateurs de Capital Grand Est, qui s'engagent en la signant dans une démarche volontaire et responsable.

Cette charte ESG s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, et fera l'objet d'une révision et d'une mise à jour régulière.